

VOTRE RÉGION

PAPETERIES DE MALAUCÈNE Le CE demande aux papetiers de rester soudés

Le coup de gueule



Jean-Marc Moulin et les membres du CE ont demandé aux salariés de rester mobilisés et de participer aux diverses manifestations qu'ils organiseront.

MALAUÈNE

Hier au cours de l'assemblée générale des salariés des Papeteries de Malaucène, Jean-Marc Moulin porte-parole du comité d'entreprise n'y est pas allé par quatre che-

mins. Le fait que le plan de sauvegarde de l'emploi soit arrêté, que chacun des 211 employés, sache qu'il est potentiellement licencié, ne doit pas pour autant signifier que la lutte est finie.

« Quand on a appris le 17 avril le projet de ferme-

ture du site, on a décidé de se battre sur deux axes, le PSE pour qu'il soit le plus favorable possible pour chacun de vous, mais on doit s'accrocher aussi à la revitalisation du site.

Certes beaucoup de vous ont déjà des projets personnels, mais quand on

vous demande de vous mobiliser c'est aussi pour les autres, ceux qui sont prêts à venir ou revenir travailler à Malaucène » a martelé Jean-Marc Moulin.

Prise de conscience

Un discours repris à l'envi par les autres élus du comité d'entreprises devant les 80 personnels présents.

Dans l'assistance, on semble avoir pris conscience que la fin est inéluctable. Que s'il y a une reprise, elle passera forcément par une phase de licenciement. « Dans l'absolu, une société intéressée par Malaucène pourrait ne reprendre personne d'entre vous » a poursuivi solennellement le représentant syndical.

Une réunion à la Cove le 15 septembre

D'un repreneur potentiel il en sera question le mardi 15 septembre, prochain dans les bureaux de la Cove à Carpentras.

Les représentants de l'Etat, de la Région et du Département sans oublier les cabinets d'experts

mandatés par Schweitzer-Mauduit se mettront autour de la table pour discuter de l'après papeteries dont la date de cessation d'activité n'est pas fixée.

La société américaine propriétaire des Papeteries de Malaucène versera l'équivalent de 4 SMIC par salarié dans le cadre de la revitalisation industrielle. Soit 1,1 million d'euros. Ils s'ajoutent aux 2 SMIC prévus dans le cadre du PSE qui a fait suite au départ des 68 employés de la machine à papier en avril dernier.

Car pour les membres du comité d'entreprise il n'y a qu'un seul objectif que le site Malaucène reste industriel.

Georges Pouilly secrétaire du CE démontrant qu'en dehors des 211 personnes concernées, chaque emploi perdu aux Papeteries sera autant d'emplois perdus directement ou indirectement dans d'autres structures qui travaillent de près ou de loin avec le papetier du Haut-Vaucluse.

Bruno ALBERO